

RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 00743
Numéro SIREN : 414 311 639
Nom ou dénomination : B.H.M.

Ce dépôt a été enregistré le 11/08/2023 sous le numéro de dépôt 7606

Désignation de l'entreprise SARL BHM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise 32 route de Montlouis 37270 SAINT MARTIN LE BEAU Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 4 1 4 3 1 1 6 3 9 0 0 0 4 4 N° 202507600 Néant *

				Exercice N clos le, <u>13 11 22 02 21</u>		N-1 <u>13 11 22 02 21</u>	
		Brut <u>1</u>		Amortissements, provisions <u>2</u>		Net <u>3</u>	
						Net <u>4</u>	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	473 983	CV		473 983	473 983
	Créances rattachées à des participations	BB	949 267	BC		949 267	959 873
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)	BJ	1 423 250		BK		1 423 250	1 433 856
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	60 828	CA		60 828	66 591
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	100 572	CG		100 572	16 172
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	161 400	CK		161 400	82 763
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 584 651		IA		1 584 651	1 516 619
Renvois : (1) Dont droit au bail				CP	9 394	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks			Créances	

REÇU LE
01 AOUT 2023
 GREFFE DU TRIBUNAL
 de COMMERCE - TOURS
 Pour copie certifiée conforme
 La Gérance

HERBI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotida

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le formulaire 2023 Voir l'attestation En Euros

Désignation de l'entreprise SARL BHM

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé .. 8 000 .)	DA	8 000	8 000	8 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 239	1 239	1 239
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	723 262	969 264	969 264
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	750 951	503 998	503 998
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 483 451	1 482 500	1 482 500
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	100 000		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 200	1 200	1 200
	Dettes fiscales et sociales	DY		32 919	32 919
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régulier	EB				
	TOTAL (IV)	EC	101 200	34 119	34 119
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 584 651	1 516 619	1 516 619
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	101 200	34 119	34 119
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL BHM		Exercice N			Exercice (N-1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	N° 202307606			
	Production vendue	biens*	FD	FE		FF		
		services*	FG	FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL				
	Production stockée*			FM				
	Production immobilisée*			FN				
	Subventions d'exploitation			FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP				
	Autres produits (1) (11)			FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS				
	Variation de stock (marchandises)*			FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	2 735	2 676		
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX				
	Salaires et traitements*			FY				
	Charges sociales (10)			FZ				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA			
			- dotations aux provisions		GB			
		Sur actif circulant	dotations aux provisions*		GC			
	Pour risques et charges	dotations aux provisions		GD				
	Autres charges (12)			GE	1			
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 736	2 676		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(2 736)	(2 676)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	758 974	509 822		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM				
	Différences positives de change			GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO				
Total des produits financiers (V)				GP	758 974	509 822		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR				
	Différences négatives de change			GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT				
Total des charges financières (VI)				GU				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	758 974	509 822		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	756 239	507 146		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL BHM

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges *	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 288	3 148		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	758 974	509 822		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 024	5 824		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	750 951	503 998		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP			
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	758 974	509 822		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5				
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6					
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	obligatoires A9		Exercice N			
	dont cotisations Madelin A7		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* (Ne pas reporter le montant des ventes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise		SARL BHM										Néant		*			
CADRE A		IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations				
												1	Consécutives à une reévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
													2	3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains										KG	KH	KI				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ	KK	KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM	KN	KO					
			Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2		KP	KQ	KR						
			Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS	KT	KU						
	Autres immobilisations corporelles			Installations générales, agencements aménagements divers *						KV	KW	KX					
				Matériel de transport *						KY	KZ	LA					
				Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	LC	LD					
			Emballages récupérables et divers *						LE	LF	LG						
	Immobilisations corporelles en cours										LH	LI	LJ				
Avances et acomptes										LK	LL	LM					
TOTAL III										LN	LO	LP					
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G	8M	8T				
	Autres participations										8U	1 433 856	8V	19 496			
	Autres titres immobilisés										IP		IR	IS			
	Prêts et autres immobilisations financières										IT		IU	IV			
	TOTAL IV										LQ	1 433 856	LR	19 496			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG	1 433 856	ØH	19 496				
CADRE B		IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
												par virement de poste à poste	1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	2	3	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										TOTAL I	IN	CO	DO	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										TOTAL II	IO	LV	LW	IX		
CORPORELLES	Terrains										IP	LX	LY	LZ			
	Constructions	Sur sol propre								IQ	MA	MB	MC				
		Sur sol d'autrui								IR	MD	ME	MF				
			Inst. gales, agencés et am des constructions						IS	MG	MH	MI					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT	MJ	MK	ML			
	Autres immobilisations corporelles			Inst gales, agencés, aménagements divers						IU	MM	MN	MO				
				Matériel de transport						IV	MP	MQ	MR				
				Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW	MS	MT	MU				
			Emballages récupérables et divers *						IX	MV	MW	MX					
	Immobilisations corporelles en cours										MY	MZ	NA	NB			
Avances et acomptes										NC	ND	NE	NF				
TOTAL III										IY	NG	NH	NI				
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ	ØU	M7	ØW			
	Autres participations										IØ	ØX	30 102	ØY	1 423 250		
	Autres titres immobilisés										I1	2B		2C	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières										I2	2E		2F	2G		
	TOTAL IV										I3	NJ	30 102	NK	1 423 250		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4	ØK	30 102	ØL	1 423 250			

Désignation de l'entreprise <u>SARL BHM</u>										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *									
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN							
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH							
TOTAL I			RK			RM			RN			RO							
Terrains			PI			PJ			PK			PL							
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ							
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU							
	Inst générales, agencements et aménagements des constructions		PV			PW			PX			PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC							
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers		QD			QE			QF			QG							
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK							
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL			QM			QN			QO							
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT							
	TOTAL II			QU			QV			QW			QX						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)			QN			QP			QQ			QR							
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6											
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV											
Autres immob incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1											
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD											
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8											
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6											
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4											
	Inst gales agenc et am des const	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2											
Inst techniques mat et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9											
Autres immobilisations corporelles	Inst gales agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7											
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5											
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3											
	Emballages recup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1											
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8											
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO					
TOTAL III		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV											
Total général non vendu (NP + NQ + NR)		NW		Total général non vendu (NS + NT + NU)		NY	Total général non vendu (NW - NY)		NZ										
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8			
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SARL BHM Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	0T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF		
	- financières		UG	UH		
	- exceptionnelles		UJ	UK		

Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	949 267	UM	9 394	UN	939 873				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX									
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	VM	35 165		35 165					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB								
	collectivités publiques	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	25 663		25 663						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	1 010 095	VU	70 222	VV	939 873			
RENVIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus de 1 an à l'origine	VH								
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 200		1 200						
	Personnel et comptes rattachés	8C									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D									
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
collectivités publiques	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	100 000		100 000						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K									
	Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ									
	Produits constatés d'avance	8L									
TOTAUX		VY	101 200	VZ	101 200						
RENVIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SARL BHM		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le :								
						3	1	1	2	2	0	2	2	
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés											WA	750 951	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE				WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du CGI)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG				XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 septies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				XW		
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art 39-1-3° et 212 bis)		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY		
	Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)											Y7	5 288	
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12 8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %									Y8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions									Y9		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé		DONT *		Intérêts excédentaires (art 39-1-3e et 212 du CGI)		SU			Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			
									Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3			
											WR	756 239		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I E *											WT			
Prov et charges à payer non déduc. antér taxées et réinté ds les résultats comptables de l'exerc (cf tableau 2058-B, cadre III)											WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12 8 % pour les entreprises soumises à l'IR) - imposées au taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007) - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs									WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A	31 496				WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)											XB		
Mesures d'incitation - Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*											I6		
	Majoration d'amortissement *											WZ		
	Entreprises nouvelles (repense d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9			Entreprises nouvelles 44 septies		L2			Jeunes entreprises innovantes (art 44 septies A)		L5	
	Zone franche urbaine - TE (art 44 octies A)		OV			Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art 208C)		K3			Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)		PA	
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 septdecies)		PP			Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)		1F			Z franche d'activité NG (art 44 quaterdecies)		XC	
					Zone de développement prioritaire (art 44 Septdecies)		PB			Z de revitalisation rurale (art 44 quindecies)		PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)											XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)		X9			Créance dérogée par le report en arrière du déficit		ZI			XG		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL											YH	718 084		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				bénéfice (I moins II)		XI	38 155				XJ			
				déficit (II moins I)										
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*											ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	38 155				XO			

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL BHM</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)		K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis A1 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise SARL BHM										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	503 998		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE	246 002		Autres répartitions		ZE	750 000					
					Report à nouveau		ZF						
	TOTAL I	ØF	750 000			(NB le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	750 000				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ								
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	2 073		2 082					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	661		594					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	2 735		2 676					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z								
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX								
TVA	- Montant de la TVA collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY								
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2022)*				ØB								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	1.00	%	1.00	%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP											
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann III au C G I)												
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG								
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	38 155	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe résultat d'ensemble	JD	140 805	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ	4 1 4 3 1 1 6 3 9 0 0 0 4 4							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SARL BHM Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1) (11)
				19%	15% ou 12.8%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))							
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))			(A)	(B)	(ventilation par taux)	(C)	
CADRE C autres plus-value taxable à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise SARL BHM Néant *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12,8% ❷ Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ * Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *
---	---

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice		À 15 % ou 19 %		
❶	❷	❸		❹	❺	❻
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise SARL BHM Néant *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

[]

1 / 1

(1)

Néant [] *

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 2]

N° SIRET [4 1 4 3 1 1 6 3 9 0 0 0 4 4]

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE [SARL BHM]

ADRESSE (voie) [32 route de Montlouis La Taille Loiseau]

CODE POSTAL [37270] VILLE [SAINT MARTIN LE BEAU]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 [3] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 [990]

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 [1] Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 [10]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique [5498] Dénomination [JPB]

N° SIREN (si société établie en France) [815184445] % de détention [51.00] Nb de parts ou actions [510]

Adresse N° [8] Voie [rue des Aîtres]

Code postal [37270] Commune [MONTLOUIS SUR LOIRE] Pays []

Forme juridique [57] Dénomination [PGM HOLDING]

N° SIREN (si société établie en France) [879657062] % de détention [24.00] Nb de parts ou actions [240]

Adresse N° [42] Voie [quai du Général de Gaulle]

Code postal [37400] Commune [AMBOISE] Pays []

Forme juridique [57] Dénomination [CHH]

N° SIREN (si société établie en France) [879692390] % de détention [24.00] Nb de parts ou actions [240]

Adresse N° [] Voie []

Code postal [29930] Commune [PONT AVEN] Pays [FR]

Forme juridique [] Dénomination []

N° SIREN (si société établie en France) [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

Titre (2) [] Nom patronymique [] Prénom(s) []

Nom marital [] % de détention [] Nb de parts ou actions []

Naissance Date [] N° Département [] Commune [] Pays []

Adresse N° [] Voie []

Code postal [] Commune [] Pays []

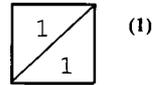
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (art 38 de l'ann III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2 N° SIRET 4 1 4 3 1 1 6 3 9 0 0 0 4 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL BHM

ADRESSE (voie) 32 route de Montlouis La Taille Loiseau

CODE POSTAL 37270 VILLE SAINT MARTIN LE BEAU

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique 5498 Dénomination EPICURIA

N° SIREN (si société établie en France) 4 9 7 5 5 4 2 9 5 % de détention 100.00

Adresse : N° 32 Voie Route de Montlouis

Code postal 37270 Commune SAINT MARTIN LE BEAU Pays

Forme juridique 55 Dénomination LES BELLES CAVES

N° SIREN (si société établie en France) 3 2 7 5 5 8 8 0 5 % de détention 99.72

Adresse : N° 32 Voie Route de Montlouis

Code postal 37270 Commune SAINT MARTIN LE BEAU Pays

Forme juridique 54 Dénomination BOUQUET DE LOIRE

N° SIREN (si société établie en France) 4 1 4 4 6 3 6 0 4 % de détention 80.00

Adresse : N° 32 Voie Route de Montlouis

Code postal 37270 Commune SAINT MARTIN LE BEAU Pays

Forme juridique 54 Dénomination LES ESCALIERS

N° SIREN (si société établie en France) 4 4 7 6 3 8 1 9 8 % de détention 10.71

Adresse : N° Voie Rue de la Butte

Code postal 37140 Commune BOURGUEIL Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Capital Quotidia

B.H.M.

**Société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 €
« La Taille Loiseau » - 32 route de Montlouis
37270 SAINT MARTIN LE BEAU
414 311 639 RCS TOURS**

**RESOLUTION D'AFFECTION DU RESULTAT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2023**

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 750.951 €, de la manière suivante :

- aux associés, à titre de dividende, à concurrence de 640.000 €
- au poste « autres réserves »; à concurrence de 110.951 €

Il est ici précisé que ce dividende en numéraire, soit 640.000 €, sera mis en distribution à compter du **1^{er} Août 2023**.

L'assemblée général prend acte que l'associée, personne physique, a été informée que depuis le 1^{er} janvier 2018, les dividendes supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « Flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvement sociaux.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8 % sera déduit de l'impôt dû. En application de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, les dividendes pourront, le cas échéant, bénéficier de l'abattement de 40 % mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividende, au cours des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividende brut global éligible à l'abattement de 40 %	Dividende revenant aux associés bénéficiant dudit abattement	Dividende revenant aux associés ne bénéficiant pas dudit abattement
31/12/2021	750.000 €	7.500 €	742.500 €
31/12/2020	500.000 €	5.000 €	495.000 €
31/12/2019			
* AGO 20/02/2020	320.000 €	3.200 €	316.800 €
* AGOA 10/07/2020	160.000 €	1.600 €	158.400 €
* AGO 26/12/2020	160.000 €	1.600 €	158.400 €

ADOPTION :

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

